



Bulletin d'information N° 9

Volume 4, N° 9, Janvier-Mars 2024

Le mot du Président



« Former et mettre en œuvre... »

Chers membres, partenaires et lecteurs,

Après deux années de pause sabbatique, NCD reprend la parution du bulletin trimestriel auquel les nombreux lecteurs s'étaient bien habitués, produisant un attachement presque indéfectible à ce mode communication interne et externe. Une des preuves de ce penchant s'observe dans le fait que, pendant toute l'année 2023, le Site de communication de NCD a pu confirmer que les visiteurs consultaient en priorité les numéros du Newsletter, pourtant anciens, car publiés deux à trois années auparavant !

La démonstration semble donc faite sur la nécessité de reprendre cette publication dont le rôle de soutien à NCD se justifie par deux objectifs constants, correspondant exactement au titre de l'éditorial de ce numéro : **former** et **mettre en œuvre**... Il s'agit d'abord de s'occuper des femmes et hommes qui adhèrent volontairement à l'association ; il importe ensuite de les capaciter techniquement pour les rendre plus efficaces. C'est dans cette perspective de formation soutenue de ses membres que NCD inscrit le projet prioritaire du « **Centre-Ndoss** » de Guéréo, outil d'opérationnalisation de cette option ; il se charge donc de la capacitation et de l'accompagnement de ses membres, en commençant par les Groupes Locaux de soutien (GLS).

En attendant la finalisation de cette structure, l'année 2024 s'ouvre pour NCD par la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire (AGO-4) à laquelle ce numéro est intégralement consacré ; l'année ne devrait pas s'achever sans la réalisation des objectifs majeurs sur lesquels nous reviendrons dès le numéro qui suivra cette Newsletter.

Bonne lecture à tous et à bientôt !

Colonel Abdoulaye DIOP
Président de NCD

Le mot du Directeur Exécutif



Les lecteurs habituels de la Newsletter de NCD vont sûrement retrouver avec plaisir leur revue, après une interruption de deux années... Cette pause dans la parution s'explique par plusieurs facteurs qu'il n'est pas nécessaire de détailler, toutefois la reprise tient à la nécessité impérieuse de communiquer, d'autant que les éléments d'information abondent, au regard du temps qui s'est écoulé depuis lors.

Les années 2022 et 2023 ont en effet été chargées en activités qui n'ont pas accordé de répit aux responsables chargés de la communication ; la matière ne manquait pas, contrairement au temps... La reprise de la revue va inverser le processus, ce que les lecteurs constateront sous peu, car un rattrapage du temps perdu sera opéré dans les mois ou semaines à venir.

Dans cette optique, une priorité a été laissée au traitement de la dernière Assemblée Générale Ordinaire (AGO-4) qui vient de se tenir à Dakar, comme il est de rigueur, tous les trois ans. La restitution large des discussions et décisions des trois journées de l'AGO-4 est faite de façon détaillée, dans ce nouveau Numéro, pour permettre aux membres de disposer des informations indispensables à la compréhension du fonctionnement de notre Association.

Bonne lecture à tous !

Mouhamadou Aliou BAH

Association Nature Communautés Développement (NCD)
Récépissé no 14487/mint/dagat/del/as du 18/05/2010



Assemblée Générale Ordinaire Du 02 au 04 Février 2024



secretariat@ncdsenegal.org



www.ncdsenegal.org



Sommaire

I.	PREAMBULE	3
II.	DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO-4)	4
II.1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	4
II.2	CEREMONIE D'OUVERTURE	4
II.3	LE RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	4
II.4	PRESENTATION DES RAPPORTS DES POLES	12
II.4.1	<i>Présentation du Pôle Casamance</i>	12
II.4.2	<i>Présentation du Pôle Nord (Saint-Louis)</i>	14
II.4.3	<i>Présentation du Pôle Saloum</i>	15
II.4.4	<i>Présentation du Pôle de la Petite Côte</i>	16
II.4.5	<i>Allocution du Pôle Ferlo</i>	17
II.4.6	<i>Présentation du Pôle de Dakar</i>	17
II.4.7	<i>Présentation du Pôle Niokolo</i>	19
II.5	RAPPORTS DE LA DIRECTION CENTRALE - LE STAFF	22
II.5.1	<i>Présentation du Rapport d'Activités du Directeur-Exécutif</i>	22
II.5.2	<i>Présentation du Rapport financier de l'Association</i>	28
II.6	MOTIONS ET RENOUVELLEMENT DES INSTANCES	30
II.7	CEREMONIE DE CLOTURE	32
	CONCLUSION GENERALE	33
	ANNEXES	34
	ANNEXE 1 : LISTE DE PRESENCE DU 02 FEVRIER 2024	35
	ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE DU 04 FEVRIER 2024	38
	ANNEXE 4 : PROCES-VERBAL DE RENOUVELLEMENT PAR LA COMMISSION ELECTORALE	40



I. Préambule

L'Association Nature-Communautés-Développement a tenu, dans le courant des journées du 02 au 04 février 2024, sa quatrième Assemblée Générale Ordinaire (AGO-4) dans les locaux du Parc National des îles de la Madeleine (PNIM-Dakar). L'évènement a été présidé par le Colonel Abdoulaye Diop (Président en exercice de ladite association), avec la participation des partenaires internationaux (Birdlife et RSPB), étatiques (Direction des Aires Marines Communautaires-DAMCP ; la Direction des Parcs Nationaux-DPN) et d'organismes locaux (le Président de l'Association Action Citoyenne et le Président du Parti RES - Rassemblement pour les Ecologistes au Sénégal).

Les différents Pôles de l'association (Dakar, Saint-Louis, Petite-Côte, Ferlo, Saloum, Casamance, Niokolo) qui constituent ses démembrements au niveau des zones éco-géographiques du Sénégal ainsi que le groupe local de soutien de Koyli Alpha, ont chacun été représentés par leur Président, leur Secrétaire-Général et leur Trésorier, souverainement élus lors de l'Assemblée Générale de leurs Pôles respectifs qui ont précédé celle de NCD elle-même.

L'ordre du jour de la rencontre se déclinait sur les points suivants :

- ❖ Accueil des participants ;
- ❖ Cérémonie d'ouverture ;
- ❖ Rapport des pôles et du staff ;
- ❖ Scrutin / renouvellement du Bureau National ;
- ❖ Enfin cérémonie de clôture.

II. Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO-4)

II.1 Accueil des participants

La rencontre a démarré dès 10 h par les mots d'accueil du Cdt Ousmane Ndiaye, conservateur du Parc National des Iles de la Madeleine, Site abritant la rencontre. Au nom du Directeur de la DAMCP, après salutation d'usage, il a souhaité la bienvenue à l'assistance, tout en soulignant la place privilégiée de NCD qui est parmi les partenaires stratégiques de sa Direction.

Pour une meilleure connaissance entre les différents participants de la rencontre, un tour de table de présentation a été opéré sur proposition du Directeur Exécutif de NCD (Mr Aliou Bah). Celui-ci a procédé par la suite à la présentation de l'agenda de la rencontre, adopté à l'unanimité sans amendement par l'assistance.

II.2 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le Rapport Moral du Président National sortant de l'Association, Colonel Abdoulaye Diop. Ce dernier avant d'entamer son allocution a donné la parole à l'iman pour la formulation de prières en vue d'un bon déroulement de la rencontre. Il a par la suite remercié les partenaires institutionnels dont la DAMCP, qui a bien voulu ménager le lieu pour la tenue de l'AGO-4. Cependant, vu le contexte de la rencontre correspondant à la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) et dont la DAMCP est l'institution de prédilection, le Directeur n'a pas pu venir en personne, en raison du calendrier chargé, mais, il s'est fait représenter.

II.3 Le Rapport Moral du Président

MAILLAGE DU TERRITOIRE

NCD, organisation d'obédience environnementale est, au bout d'un peu plus d'une décennie d'existence, un acteur qui compte dans le paysage des influenceurs environnementaux au niveau national, voire international.

L'adage semble nous convaincre que "*le bénévolat ne nourrit pas son homme*". Cependant, NCD s'est positionnée et s'est développée en tant que mouvement de bénévoles qui compte plus de 600 membres répartis dans les 7 zones éco-géographiques du pays (delta du fleuve Sénégal, Niayes, Ferlo, estuaires du Saloum, formations subguinéennes de la Casamance, savanes soudaniennes du Niokolo-koba, en passant par la Petite-côte). Le "*bénévolat pour la*

biodiversité " est le slogan de NCD, c'est son identité, sa particularité, sa spécificité et son viatique.

Organisation à but non lucratif et apolitique, NCD a beaucoup œuvré à se doter d'un cadre de Gouvernance qui obéit aux standards les plus élevés, et cela malgré le noviciat et la modicité des ressources matérielles et financières qui s'opposaient à des ambitions relativement démesurées. Dans son évolution il y a une constante : toujours refuser qu'un éventuel manque de moyens soit source d'inaction ! Voilà l'attitude caractéristique de la démarche dans la philosophie d'action de ses tenants.

LE MEMBERSHIP.

La qualité et la diversité du membership de NCD constitue un atout fondamental. Des enseignants-chercheurs et des étudiants dans toutes les universités du Sénégal, des fonctionnaires en activité ou à la retraite, des citoyens ou des pasteurs du Ferlo, des pêcheurs de la Petite-côte ou les éco-guides du Niokolo et les écogardes des Aires protégées, en forment le terreau.

Dans le Plan d'Action Stratégique de NCD 2020-2025, un objectif de 2000 membres était visé à court terme. A ce propos, on est loin du compte ! Les recrutements devaient surtout s'effectuer à la base, au niveau des Pôles, particulièrement à l'échelle des Groupes Locaux de Soutien (GLS) ; ces instances, pour des raisons diverses, étaient plus ou moins en léthargie. A l'épreuve des faits, les lacunes et les dysfonctionnements sont cernés et des mesures correctives ne manquent pas d'être prises en temps opportun.

UN PARTENARIAT DIVERSIFIÉ ET ACTIF

Bien avant l'Assemblée Générale Constitutive (AGO-1, 2010), NCD, bénéficiait déjà d'appuis significatifs de ses partenaires, notamment de la Fondation MAVA et la Ligue française pour la protection des Oiseaux (LPO). Parmi les nombreux autres partenaires qui ont suivi nous accordons une mention spéciale à la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) qui, en plus d'appuis de toute nature, mobilise d'autres partenaires pour accompagner NCD dans ses développements institutionnels, organisationnels et opérationnels. Que ces derniers se reconnaissent à travers cette mention.

Birdlife international qui a admis NCD en son sein comme le représentant du Sénégal dans l'organisation mondiale qui s'occupe de la protection des Oiseaux à l'échelle planétaire mérite une attention particulière. Au-delà des bureaux régionaux de Dakar et Nairobi (Afrique), appartenir à BirdLife, c'est aussi être en connexion avec un réseau d'organisations partenaires de près de 200 pays. Ceci s'illustre à travers des projets ou programmes en partenariat avec des partenaires comme Nature-Mauritanie, VBN (Pays-Bas), LPO (France), LSPO (Suisse).

"ENRACINEMENT ET OUVERTURE ("pour paraphraser et rendre hommage au Président-Poète-Ecologue", feu *Léopold Sédar Senghor*)

Depuis sa création, NCD s'était clairement positionnée comme une organisation de contribution à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à la conservation, la

restauration et la valorisation de la biodiversité et des paysages naturels et culturels. A cet effet, NCD a cherché à collaborer très étroitement avec les institutions nationales en charge de la gestion des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment à travers des accords de partenariat avec des structures du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, en occurrence la DPN, la DAMCP et la DEFCCS. Des démarches sont en vue vers les autres Directions, mais également vers d'autres ministères et institutions pertinentes. NCD aurait souhaité, conformément à ses statuts dans la famille BirdLife international et comme membre du Comité national UICN, assumer un rôle plus déterminant en tant qu'acteur non-étatique dans la conduite des politiques nationales, voire régionales, relatives à la conservation, la restauration et la valorisation de la biodiversité, notamment à travers des plans locaux de Gestion de la Biodiversité, en relation avec les Collectivités territoriales. L'implantation des Groupes Locaux de Soutien (GLS) au niveau des différents Pôles doit permettre cet ancrage territorial de l'Association.

FORGER DES ALLIANCES /ETABLIR DES PASSERELLES/DEVELOPPER DES RESEAUX

NCD, par les dynamiques qui l'ont engendrée, capitalise de fait des capacités de mobilisation d'acteurs de la société civile, ajoutées aux efforts nationaux et mondiaux de conservation de la biodiversité. La commémoration du 40^{ème} anniversaire du Niokolo-Koba au cours de laquelle la jeunesse sénégalaise avait pris date avec son histoire à travers la **Déclaration de Simenti**, rendue publique le 2 avril 1994, au cœur du Parc national du Niokolo-koba, en est un repère marquant. Sur base des acquis de la conservation, réalisés par les pouvoirs publics, il fallait organiser la participation des communautés, notamment celles riveraines des aires protégées, autour d'objectifs à long terme de consolidation et de valorisation du patrimoine naturel préservé.

Des corps d'**Eco-gardes** ont été constitués et capacités au niveau de chacune des aires protégées pour d'une part, constituer des passerelles de dialogue entre les administrations des aires protégées et les communautés qui vivent aux alentours. D'autre part, il s'agit d'apporter un appui conséquent aux personnels, dans leurs activités de routine. Au niveau de leur territoire et au sein de leur communauté respective, les éco-gardes ont acquis un savoir-faire qui fait d'eux de véritables leviers pour la promotion du développement durable dans leurs localités respectives.

Le **Groupe Local de Soutien (GLS)**, à la différence du Corps des Eco-gardes, est moins confiné dans les activités et dans les limites de gestion d'une aire protégée. Le GLS, au-delà des appuis multiformes apportés à la mise en œuvre des activités de gestion des aires protégées constitue localement une « **agence d'exécution communautaire** ». Il s'ouvre à toutes et tous, jeunes ou vieux, qui sont désireux de devenir membres de l'Association Nature-Communautés-Développement (NCD), qui souscrivent au droit d'adhésion et cela conformément aux Statuts et au Règlement intérieur qui régit l'organisation. En fonction des besoins et opportunités spécifiques à chaque localité, NCD se propose de mobiliser les ressources et met en œuvre des programmes de renforcement des capacités en vue d'en former des éco-entrepreneurs aptes à créer localement des entreprises basées sur la valorisation des biens et services écosystémiques.

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET OPERATIONNELLE

1. Statuts, Règlement intérieur et instances

D'une manière générale, l'organisation est régie par des textes statutaires qui ont connu des améliorations progressives au fil du temps. Les textes actuels ont été adoptés lors de la dernière AGO (2020). Certainement, à la lumière des expériences vécues au cours de ces trois dernières années, il pourrait y avoir des propositions d'amendements et/ou d'ajouts en vue de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration perpétuelle.

Les textes statutaires de l'organisation, de droit sénégalais, doivent rigoureusement être en conformité avec les lois et règlements en vigueur au Sénégal. Au besoin, les textes doivent se réformer pour rester toujours en phase par rapport aux évolutions du cadre législatif et réglementaire.

2. Les Plans d'Action Stratégiques

Le développement et la mise en œuvre des activités de NCD s'articule autour de 4 axes qui ont servi à bâtir le Plan d'Action Stratégique quinquennal 2020-2025. Pour mémoire, les axes se déclinent comme suit :

- a. *Protection des espèces ;*
- b. *Conservation des habitats ;*
- c. *Valorisation des BSE au profit des communautés ;*
- d. *Développement du membership.*

Aussi, NCD dans le but de la réalisation des objectifs de ses plans d'actions stratégiques doit intégrer les processus de la territorialisation des politiques publiques. A ce propos l'échelle des Collectivités territoriales offre un cadre et un espace d'expression pour la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique de l'organisation.

NCD peut et doit susciter la mise en place de GLS et former des équipes d'appui qui pourront se mettre à la disposition des institutions locales pour la prise en charge de certaines thématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable. A cet effet, l'association peut appuyer les Collectivités territoriales à élaborer et mettre en œuvre des Plans Locaux de Gestion de la Biodiversité (PLGB).

GLS et PLGB sont les deux leviers de NCD pour se déployer dans les différentes zones éco-géographiques et susciter une prise en charge effective des questions de la conservation de la diversité biologique caractéristique du territoire national, à travers le développement du membership, la capacitation des acteurs à la base et la valorisation des biens et services écosystémiques au profit d'un développement local, endogène, intégré et durable.

3. Manuel des Procédures

Dans un souci de performance et de conformité avec les lois et règlements en vigueur et suivant les standards dans les domaines d'intervention de NCD, le manuel de procédures définit le *modus operandi* de l'organisation qui sert de référence pour le fonctionnement en interne et aussi pour la clarification des processus de collaboration avec les partenaires.

Le Manuel des Procédures s'inspire des meilleures pratiques en terme dans le domaine du management des organisations de la société civile, notamment en vue de garantir la transparence, la conformité, l'équité et la bonne gouvernance des ressources de NCD.

Au gré des aléas, des lacunes et des insuffisances, c'est un outil de gestion qui est conçu pour être amélioré perpétuellement.

4. Politique de prise en charge de volontaires et des bénévoles

La loi d'orientation n°2021-30 relative au volontariat définit :

- **Bénévolat**, un engagement libre d'une personne à mener une activité sans contrepartie en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel ou familial ;
- **Volontaire**, une personne physique ou morale qui exerce une mission de volontariat au profit de la communauté, en lui offrant son temps, ses moyens et sa disponibilité. Il n'est ni un agent de l'Etat, d'une Collectivité territoriale, d'un établissement public, d'une agence d'exécution, d'une structure administrative similaire ou tout autre organisme public, ni un travailleur au sens du Code du Travail.

Dans le cadre des missions de ses membres pour le compte de l'organisation, NCD a défini une politique de prise en charge. Dans les limites de ses moyens, NCD a un souci de mettre ses missionnaires dans des conditions décentes de travail (transport, hébergement, restauration).

VERS UNE AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT DE NCD

Que ce soit dans les actes et interventions au niveau national ou international, NCD s'inspire de valeurs et principes qui balisent sa vision : les soubassements socio-culturels d'honneur, de dignité, de justice et d'équité doivent être un bouclier pour prévenir les attaques et les déviances.

Il importe pour NCD de définir son propre Code d'Honneur et/ou d'Ethique, qui ne soit pas quelque chose proposée par d'éventuels mentors, dans la jungle de la mondialisation Il doit plutôt être extrait des profondeurs de la « sénégalité », voire de l'africanité.

Pour cela nous avons retenu le principe d'une souveraineté, sans compromission, dans les options, les choix et les décisions partout et dans tous les domaines où nous serons impliqués ou interpellés. Pour avoir les coudées franches et agir en toute indépendance vis-à-vis de quelque partenaire que ce soit, il faut une autonomie de gestion des activités et de fonctionnement des instances de NCD.

Ainsi, depuis l'AGO-3 (2020), il était préconisé la mise en place d'un certain nombre d'organes, parmi lesquels ceux ci-après :

1. Un mécanisme de financement de la Biodiversité (BIOFINA)

BIOFINA est une Société Anonyme Sociale (SAS), dont le but principal est de financer ou d'accompagner le financement de projets et programmes de NCD, relatifs à la conservation, la restauration et la valorisation de la biodiversité et des paysages naturels et culturels.

BIOFINA se présente comme une structure qui a son autonomie de fonctionnement et de gestion, par rapport l'Association.

2. AAR PICC YI

C'est une structure de gestion du patrimoine NCD (cf. : Statuts NCD).

3. ONG NCD International

Passage au-delà des frontières (cf. : Statuts).

4. Académie de biodiversité

1. Communauté de Pratiques
2. Centre de Ressources

QUELQUES ACQUIS MAJEURS

3. Master OCD (année académique 2022-2023)
4. NCD is BirdLife in Sénégal (20 juin 2021)
5. NCD admise dans UICN (novembre 2022)
6. Développement des partenariats

QUELQUES CONTRAINTES

1. COVID19
2. Autonomie financière
3. Gestion des personnels
4. Maîtrise des procédures et des processus de développement des démembrements de NCD
5. Des contentieux judiciaires

QUELQUES RISQUES

A. Constats

Le fonctionnement interne de NCD est assez complexe. Il y a le Bureau élu par l'AGO (Pdt, SG, TG, Pdt des Commissions) ; ils sont tous des bénévoles.

De l'autre côté il y a la Direction Exécutive dont les personnels sont des salariés avec des contrats à durée déterminée et/ou indéterminée, conformément au Code du Travail.

S'il y a un projet qui est conduit au niveau du Pôle, la pratique est qu'une personne compétente est recrutée au niveau du Pôle pour en assurer la coordination. Dès lors que cette

personne perçoit une rémunération pour ses activités dans le projet, elle perd sa qualité de membre bénévole et est rattachée à la Direction Exécutive (D.E.).

Ainsi, l'AGO confie la gestion de l'organisation NCD à un Bureau Exécutif qui, à travers son Président, Personne morale, est juridiquement et pécuniairement responsable en cas de faute ou de manquements de l'organisation. Bureau Exécutif détient la légitimité.

L'équipe de la Direction Exécutive est recrutée et payée pour permettre à l'Association de réaliser les objectifs qui sont assignés au Bureau Exécutif, par l'AGO, et qui sont déclinés par les 4 axes du Plan Stratégique de NCD.

Au niveau des Pôles, nous avons les mêmes déclinaisons. Cependant le constat est que s'il y a un projet, très souvent les activités du Pôle se réduisent aux activités du projet, ce qui ne manque de susciter des frictions, des dysfonctionnements et surtout des frustrations passagères.

B. Quelques conséquences

Dans la plupart des cas, NCD est collaborateur dans la mise en œuvre des projets, souvent comme opérateurs de terrain. Ainsi le Staff de la Direction Exécutive est partagé entre la supervision des tâches de terrain et le reporting, suivant les exigences et les normes de l'agence d'exécution. Les frais de gestion et les overheads font très souvent l'objet d'une rétention en amont et, de la sorte, NCD est privée d'une opportunité de dégager des marges pour assurer l'autofinancement de certaines activités.

Avec les « *yeux rivés sur le guidon* », le Staff, martelé entre les échéances des activités de terrain et la pression des maillons en amont, oublie ou même ignore les alignements des activités des projets avec la réalisation des objectifs du projet. Deux cas pratiques en guise d'illustration :

Tocc-Tocc : une série de plus de 4 projets, conduits par ou avec NCD, mais aucune adhésion à l'heure actuelle.

PapBio (Casamance) : des GIE sont constitués, formés, équipés et financés, mais la mise en place d'aucun GLS ne s'en est suivie.

Réactions à l'allocution du Président :

Dr Mamadou Diop (Président en exercice du Pôle de Dakar) a axé son intervention sur trois points :

- Le problème de **communication interne** de l'association entre le Staff et les Pôles ;
- Le problème de **massification** dont il pense que la qualité prévaut sur la quantité ;
- Enfin la nécessité à recourir à des solutions lors des rencontres du **COMEX**.

Dr Alvarez Benga (Président en exercice du Pôle de Casamance) est aussi revenu sur le problème de la **massification**. Il mentionne qu'il s'agit d'un problème sérieux dans pratiquement tous les Pôles. Il cite l'exemple de Coubalan, où, dès que la question des frais d'adhésion de 5000 f CFA a été soulevée, les populations ont commencé à émettre des doutes. Il a fallu utiliser la caisse du GIE pour pouvoir assurer leur adhésion à l'Association.

Répondant à ces réactions le Président **CI Abdoulaye Diop** a souligné le rôle complémentaire de NCD aux politiques étatiques. Concernant le problème de la **communication**, il invite les adhérents à avoir l'habitude de consulter le site de NCD pour se renseigner davantage sur la vie de l'Association. Il mentionne l'intérêt de renforcer les Groupes Locaux de Soutien (**GLS**), car c'est cela qui permet à l'Association de disposer d'une base de données sur la biodiversité dans des espaces à hautes importance écologique, quel que soit l'éloignement des sites de suivi. Revenant sur l'exemple de Coubanlan, il rappelle que les populations avaient pensé au projet bien avant NCD...

Dans cette même dynamique de réponse, **M. Aliou Bah** (Directeur Exécutif de l'Association), explique les problèmes de communication rencontrés par la jeunesse de l'Association. A propos du défaut de gain sur les projets, cette situation s'explique selon lui par le faible niveau des cotisations et de l'augmentation du personnel. Pour pallier à cela, précise-t-il, d'autres fonds devront être gagnés car, l'idéal serait l'autonomie des Pôles.



II.4 *Présentation des rapports des Pôles*

Suite au Rapport Moral du Président et aux réactions suscitées, on a procédé aux présentations des bilans d'activités des Pôles. Chaque Pôle a présenté son bilan d'activités, à l'exception du Pôle Ferlo, récemment créé.

II.4.1 Présentation du Pôle Casamance

La présentation du Pôle Casamance a été effectuée par M. Diallo (Secrétaire-Général). Elle s'articulait sur le contexte, le bilan des activités, le bilan financier, les difficultés rencontrées et enfin les perspectives.

Le contexte de la présentation relève selon lui de l'obligation de se conformer aux objectifs de gouvernance de NCD qui, dans le cadre de ses Assemblées Générales demande au Pôle de faire l'état de leur mandat. Concernant les activités réalisées, il énumérait des activités

- De **gouvernance** [réunions hebdomadaires (90), réunions de Bureau élargies (03), réunion de Bureau (08) et l'Assemblée Générale du Pôle],
- De soumission à **projets** [PAPBio Mangrove, BIOPAMA, PIP et RESILAO],
- De **formation** [formations en ornithologie (12 membres), en gestion organisationnelle (08 membres) et leadership, en apiculture (6 membres), en ostréiculture (6 membres) et en pisciculture (6 membres)],
- De présentation de **circuit** de balade, de conférence scolaire à Diouloulou,
- De signature de **convention** dont celle d'Eclosio et FADDOO dans le cadre du projet MIPRO, d'appuis au OCB [accompagnement technique, accompagnement matériels et suivi des activités des OCB],
- De **suivi des oiseaux** [suivi mensuel à l'AMP Niamone-Kalounayes et KBC, dénombrement international du 15 janvier et des enquêtes et suivi des vautours en Casamance],
- De **reboisement** et de célébration des **journées mondiales** [reboisement de mangrove à Kaniobon, Siléki et Coubalan et reboisement d'école à la JME],
- De mise en place de **GLS** à l'AMP Niamone-Kalounayes,
- Enfin de **massification des membres**.

Pour le rapport financier, il fait l'état des entrées, des dépenses et du montant restant.

A propos des difficultés rencontrées par son Pôle, il liste :

- La réponse tardive du Staff aux **requêtes**, la dépendance du Pôle au Staff,
- Les **lenteurs** dans la confection de cartes de membres,
- La **programmation des activités** au dernier moment,
- L'annulation à la dernière minute d'activités programmées,
- Le défaut de **communication** entre le Staff et le Pôle,
- La faible **animation** des Pôles
- Enfin les **retards** dans le virement fonds pour le déroulement des activités et l'acheminement des pirogues.

Dans les perspectives du Pôle, il faudrait :

- Renforcer le **membership**,
- Continuer les **animations** de Pôle,
- Renforcer en **capacités** les bénévoles,
- Rédiger et soumettre des **projets**,
- Renforcer la **coopération** avec les services techniques et les ONG locales
- Créer des Groupes Locaux de Soutien (**GLS**).



II.4.2 Présentation du Pôle Nord (Saint-Louis)

La présentation du Pôle Nord a été effectuée par M. Abdou Razakh Niang (S-G du Pôle). Sa communication s'articulait sur les activités réalisées au niveau de leur Pôle et les difficultés rencontrées.

Pour les activités réalisées :

- De **gouvernance** (réunions préparatoires à l'Assemblée Générale du Pôle, renouvellement des instances du Pôle, réunion avec le Staff central),
- De **sensibilisation** (création de la ZICO de Richard-Toll, formation du GLS de Tocc-Tocc et célébration de la JMOM avec la communauté de Jelu Mbam),
- De **formation** (renforcement de capacités sur le dénombrement des oiseaux d'eau et formations sur la gestion de l'écosystème de la mangrove et sur la gestion financière des volontaires et éco-guides, renforcement des capacités en dénombrement à Diawling - RIM),
- De **partenariat** (signature de convention et développement de partenariat avec le RBTAS, DPN et DAMCP),
- De **suivis ornithologiques** et de **valorisation** des Typha.

Il mentionne le **manque de matériels** parmi les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de leur mission.



II.4.3 Présentation du Pôle Saloum

Au nom du Pôle Saloum, Mme Fatou Kiné Diassé-Kandji (Présidente du Pôle) a présenté les réalisations de leur pôle dans le courant de leur mandat passé.

Le plan de sa présentation portait sur les activités réalisées, les difficultés rencontrées et les perspectives. Concernant le premier aspect de son plan, elle cite des activités réalisées :

- En **gouvernance** (réunion de planification avec le Staff, Assemblée Générale et rencontres avec les Maires des Communes de Toubacouta et de Ndiaffate),
- En formation des communautés (facilitation des PME à l'obtention de papiers administratifs, formation des groupements de femmes à la fabrication de savon et formation des PME à la transformation, à la conservation, à l'emballage au SCOAT et à la gestion des affaires),
- En sensibilisation (campagne de nettoyage des sites naturels, reboisement de la mangrove à Bagadji et suivi des oiseaux à Djilor),
- Enfin en partenariat (suivi des activités avec WABSA et participation au festival).

Pour les difficultés, elle souligne :

- Les **lenteurs des décaissements**,
- L'insuffisance des **budgets des activités**,
- La **sous-estimation** des activités,
- Le manque de **matériels de suivi**,
- Le **déficit de communication**,
- L'**étendue du Pôle** qui rend difficile la tenue des réunions,
- Le manque de **matériels de bureautique** et de locaux pour classer les dossiers administratifs et autres outils de travail.

Elle termine en énumérant quelques perspectives parmi lesquelles la mise en place de siège social pour fédérer le Bureau, la mise en place de Groupes Locaux de Soutien (GLS), la candidature à des projets et la redynamisation du campement de Kousmar.



II.4.4 Présentation du Pôle de la Petite Côte

Cette présentation a été assurée par le Président du Pôle de la Petite-Côte (M. Modou S. Dione).

Son plan de présentation porte sur les activités menées par le Pôle et les problèmes rencontrés.

Ces activités sont réalisées en termes :

- **D'espèces suivies** (oiseaux, tortues à Somone et la des bois à Sandiara),
- De **communications** (création de **GLS** à Popenguine, Mar-Lodji, Guéréo, Sandiara, Fimela et Joal ; formation en **micro-jardinage** à Mar-Lodji et des **reboisements** à Popenguine et au Lycée de Guéréo, à Somone et Sindia),
- D'**éducation environnementale** (**nettoyage** de plages et **sensibilisation** des élèves dans les écoles par les GLS de Guéréo, Popenguine et Mar Lodji, **ramassage** des déchets plastiques à la Somone, **célébration** de la JMOM à la RNC-Palmarin),
- De **gouvernance** (visite et **nettoyage** du site de Ndoss abritant l'Académie de la Biodiversité à Guéréo avec le Président national de NCD et l'IPP).
- Et **suivis des oiseaux** à Yenn Todd, Ndougoumou, Fimela et Sandiara, des **tortues** à la Somone.

Pour les **difficultés** rencontrées : faible fonctionnement du Pôle par manque de projets (peu de réunions et pas de Plan de travail en 2022), absence de matériels optiques pour le suivi des oiseaux (jumelles, télescope).



II.4.5 Allocution du Pôle Ferlo

En raison de leur adhésion récente à l'Association, les représentants du Pôle Ferlo n'ont pas fait de présentation sur leurs activités. En l'absence de leur Présidente, le Secrétaire-Général (M. Ba Alassane) a quand même rappelé leur adhésion aux idéaux de l'Association et souligné leur manque en matériels de bureautique et de suivi ornithologique.



II.4.6 Présentation du Pôle de Dakar

La présentation des réalisations du Pôle de Dakar a été effectuée par le Secrétaire-Général du Pôle (M. Daniel Gomis). Sa communication s'articule sur les activités réalisées et les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et enfin les perspectives. Les activités étaient constituées :

- De **réunions** (09 réunions mensuelles, 05 réunions en ligne et 06 réunions de travail),
- De **levés de fonds** (Ambassade de la Grande Bretagne, Sprint Alive et RAMPAO),
- Des journées de **sensibilisation** (05 JMOM, 01 JMZH et 01 JIB),

- De participation aux **Festivals** (Festival Art pour la Nature de l’Ambassade du Portugal à Dakar),
- De **formation** en technique de suivi des oiseaux,
- Des journées d’**investissement humain** (reboisement au Technopôle et à l’école David-Diop-Mendès de SICAP-Mbao),
- Des **suisvis ornithologiques** mensuels,
- Et enfin du **renouvellement** des instances en fin de mandat.

Ces activités ont permis :

- D’assurer l’**animation du Pôle**,
- De sensibiliser des centaines de **jeunes** sur les causes environnementales,
- De **renforcer les capacités** des membres du pôle et des agents de la RNU-GNP/D sur les techniques de suivi des ZICOS,
- De renforcer le **membership** (176 membres en janvier-2024),
- De renforcer la **collaboration** avec les écoles partenaires (Notre-Dame du Cap-Vert, Ecole David-Diop-Mendès, Centre Sauvegarde de Cambérène et l’école Nationale-d’Art),
- De disposer de **données scientifiques sur les oiseaux** qui fréquentent les sites d’observation,
- Enfin de contribuer au bon **fonctionnement institutionnel** de l’Association par une assiduité dans les COMEX et le renouvellement à temps du Bureau du Pôle.

Toute cela, ne s’est pas effectuée sans **difficultés**. Ces dernières étaient marquées par :

- Le problème de **disponibilité des membres pour des réunions mensuelles** régulières et pour la réalisation d’autres activités,
- Le **déficit en moyens** pour pouvoir s’ouvrir à des sites autres que le Technopôle,
- Le faible niveau de présence de certains **Présidents de Commission**,
- Le niveau de **massification** plus faible que prévu,
- Le manque de planification et d’**approche programmatique envers les écoles** et universités, le retard de décaissement dans l’achat des matériels de suivi,

- Enfin le manque d'approche et de **missions de plaidoirie** par rapport à d'autres sites comme Mbeubeuss, Lac-rose, etc.

En perspective, le Pôle envisage mener des activités :

- D'**embellissement** et d'achat de matériels de suivi,
- D'élargir les **zones d'intervention** du Pôle,
- De multiplier les **réseaux** d'écoles,
- De renforcer le **membership**,
- De faire des **journées de réflexions** sur la conservation,
- Enfin de faire des **jumelages**.



II.4.7 Présentation du Pôle Niokolo

La présentation des réalisations du Pôle Niokolo a été effectuée par le Président du Pôle (M. Abdoulaye Kanté). Sa communication s'articule sur trois principaux points : les activités, les problèmes et les attentes.

Les activités étaient constituées principalement :

- Du projet de **suivi des vautours** et des autres oiseaux,
- La sensibilisation sur la **déforestation**.

Les problèmes sont nombreux et portent sur :

- L'absence de **formation** en techniques de suivi des oiseaux,
- Le **manque d'universitaires** dans le Pôle,
- Le faible nombre de **femmes** parmi les membres,
- La **coupe clandestine de bois** dans la zone.

Les attentes sont le résultat d'un Pôle qui est jeune :

- Le **manque d'expérience** nécessite un appui vigoureux des membres NCD,
- Les **équipements et matériels de terrain** (optiques, moyens de déplacement, locaux et autres) pour les dénombrements sont nécessaires pour une zone qui est très vaste.

Ces présentations des pôles ont suscité des discussions suite auxquelles nous pouvons retenir de manière substantielle quelques-unes.



M. Aliou Bah (Directeur Exécutif de NCD) : il a félicité les Pôles pour toutes les activités menées. Pour les retards de décaissement, il précise que cela ne dépendait pas du Staff mais, plutôt, des bailleurs qui tardaient dans le respect de leurs engagements. Avec la création des GLS, ajoute-t-il, tous les pôles ont un problème de matériels, c'est pourquoi, ils ont déjà effectué les commandes pour pallier ce manquement.

M. Edouard Diouf : il a aussi adressé ses félicitations aux Pôles pour les activités réalisées malgré le manque de moyens. Partant du constat des activités menées, il renchérit que NCD est assis sur l'or, mais il faudrait nécessairement des rapports pour pouvoir capitaliser toutes ces activités.

Dr Mamadou Diop : les problèmes semblent être les mêmes, il nous faudrait créer une synergie pour les résoudre.

CI Abdoulaye Diop : Je m'associe aux félicitations de mes devanciers. Nous voyons qu'il y a un problème de communication. Après ces constats, il apparaît que le recrutement au niveau de chaque Pôle d'un Secrétaire-Général-Exécutif permettrait de résoudre le problème. Au lancement du projet RAMP AO, j'avais demandé qu'à la fin du projet qu'il y ait la création d'un GLS, cela est important et chaque pôle devrait y veiller pour le maillage national et la création de base de données floristiques et fauniques. Il nous faudrait diversifier nos sources de financement et candidater à des projets au niveau du Fonds Vert Climat.

M. Henri Seck : il y a des pirogues qui tardent à être livrées aux communautés et si nous retournons vers eux sans les pirogues, ce sera une mauvaise image pour NCD et entrainerait des doutes sur nous.

M. Aliou Bah : Les 02 pirogues sont déjà confectionnées et payées, mais le fabriquant tarde toujours à acheter les moteurs.

CI Abdoulaye Diop : Il faut alors porter plainte car l'image de NCD est en train d'être écornée.

Ces activités précédemment évoquées ont marqué le premier jour de la rencontre.

Le deuxième jour, sous la présidence de Pr Paul Ndiaye, la rencontre a démarré par une minute de silence en l'honneur de nos défunts membres. Elle fut cependant interrompue, suite à l'annonce du décès du fils cadet du Président de l'Association (Cl Abdoulaye Diop). Une délégation constituée des représentants de chaque Pôle, parmi les différents participants à la rencontre, s'est rendue au village de la famille éplorée pour compatir à leur douleur, prier pour l'âme perdue et faire les condoléances à tous les parents présents.

II.5 Rapports de la Direction Centrale - Le Staff

Le troisième jour a été marqué par les présentations des rapports de la Direction Centrale (Rapport d'Activités et Rapport Financier) et par le renouvellement des instances de NCD.

II.5.1 Présentation du Rapport d'Activités du Directeur-Exécutif

Il a commencé sa communication en faisant le diagnostic entre la situation de **2020** à celle de **2023**. D'une période à une autre, on est passé :

- D'une irrégularité de la **tenue des instances** à une régularité de celles-ci,
- D'un **Staff** peu nombreux et à faibles capacités, à un renforcement numérique et qualitatif significatif du Staff,
- Des **moyens financiers** faibles à des moyens financiers considérables,
- D'un non-enregistrement à la **fiscalité**, à une régularisation complète avec l'Etat (impôts, CSS & IPRES),
- D'un **patrimoine matériel** faible, à un patrimoine plus conséquent,
- D'une **couverture** incomplète **du territoire** à un maillage en cours du territoire, via les GLS,
- D'une faible progression du **membership**, à une accélération du membership de qualité supérieure,
- D'une faible **visibilité** de NCD, à un système de communication dynamique qui touche une partie du monde,
- D'une forte **dépendance** à Birdlife pour des levés de fonds, à une diversification et augmentation des sources de revenus,

- Enfin d'un **partenariat** assez faible, à un élargissement du partenariat local, national et international.

Concernant les réalisations, le D.E. souligne les activités réalisées :

- En **gouvernance** (mise en place d'instruments de gouvernance et de gestion : statut, règlement, plans divers, conventions et contrats ; la tenue des instances, l'animation des organes et le rapportage des activités),
- En **gestion des ressources humaines** (l'augmentation du personnel, recrutement avec des contrats de CDD et CDI),
- En **acquisition de matériels, d'équipement et de patrimoine** (augmentation du patrimoine bureautique et acquisition de terrain à Guéréo),
- En **finance** (ouverture de nouveaux comptes bancaires, acquisition de logiciel comptable professionnel, augmentation des fonds propres et des fonds restreints et apuration de l'essentiel des dettes),
- En **levés de fonds** (24 projets gagnés sur les 36 candidats, avec 4 projets en cours d'évaluation),
- En **membership** (augmentation des adhérents passant de 309 à 620 membres), en maillage territorial (7 pôles et 12 GLS),
- En **communication** (création de site web, présence dans les réseaux sociaux, création de support papier de communication et d'une base de données),
- En **partenariat** (adhésion à Birdlife, PRCM, RAMPAO et UICN, une collaboration renforcée avec les services étatiques, les collectivités territoriales et les universités).

Ces activités ont permis d'avoir des résultats :

- Sur les **habitats naturels** (appuis de 20 AMP, suivi de 15 espaces naturels non protégés),
- Sur les **espèces fauniques** [Levé de fonds pour sauver les oiseaux menacés, éveil des consciences populaires sur l'importance des oiseaux (JMOM), contribution à la mobilisation des connaissances et au renforcement des capacités en matière d'ornithologie],

- Sur la **flore** [mise en place de pépinières, reboisement de mangrove, reboisement d'autres espèces à haute valeur ajoutée pour les communautés ou les habitats, Prospection d'herbiers marins au nord du Sénégal et Plan d'action pour appuyer la GMV],
- Sur les **communautés** [création d'emplois pour les jeunes, formation des jeunes & des femmes dans les métiers verts, appui à la création d'éco-entreprises et enfin accompagnement des éco-entreprises],
- Sur les **établissements scolaires et universitaires** [éducation environnementale, Master et Thèse appuyés],
- Enfin accueil des **stagiaires** [pour une immersion dans le milieu professionnel].

En termes d'impacts des actions de NCD, il souligne les changements opérés :

- Sur les **AP** (classement de nouveau site en AP, appui au PAG, plaidoyer sur les sites menacés et restauration des espaces naturels dont Tocc-Tocc, Technopôle, etc.),
- Au niveau **des espèces** (Mise en œuvre de plan d'action espèces, plaidoirie sur les vautours, amélioration des connaissances sur les oiseaux migrateurs, démarrage du Master ornithologie),
- Sur les **communautés** (formalisation des GIE et des associations locales, valorisation des ressources naturelles et potentialités locales et enfin augmentation des chiffres d'affaires par le marketing sur les produits transformés),
- Sur le **plan scientifique** (appui à la recherche scientifique et contribution à la mobilisation et à la diffusion des connaissances sur les espèces et les habitats naturels pour faciliter les prises de décisions)
- Sur le **plan technique** (amélioration des modes de gestion des AP, participation au conseil scientifique des institutions et participation à la validation des documents stratégiques sur nos domaines de compétences).

Concernant les difficultés rencontrées, il évoque pour :

- La **gouvernance** : Léthargie continue des commissions nationales, niveau assez faible d'animation des Pôles et lourdeur des réunions périodiques (Staff, B2B, Board, COMEX) ;

- Le **membership** : Difficulté de recouvrement des cotisations annuelles et taux de recrutement de membres encore faible, malgré les progrès ;
- Les **finances** : Lenteurs/lourdeurs procédures de transfert des fonds projets et faiblesse des taux de décaissement pour les projets
- La **comptabilité** : Insuffisance des moyens pour les audits annuels, démultiplication des requêtes mensuelles (utilisation de beaucoup de papiers)
- Les **ressources humaines** : Compétences techniques insuffisantes des staffs (central & régionaux)
- La **logistique** et le **patrimoine** : Absence de bureau de travail pour les Pôles et problèmes logistiques : un seul véhicule en panne
- La **communication** et la **visibilité** : Manque d'appareil photo de qualité et faible remontée des informations et des données issues des Pôles & GLS pour accroître ou booster notre communication
- Le **suivi des oiseaux** : Manque de matériel optique adéquat pour le suivi des oiseaux (lecture bagues), manque de protocole suivi des oiseaux et leurs habitats, manque de plan de renforcement de capacités en ornithologie des bénévoles et enfin insuffisance de moyens pour les activités de suivi mensuel (frais de déplacement des équipes).

En perspective, il envisage pour :

- La **gouvernance** : tenir régulièrement des réunions du Board et des Pôles et faire des Health-check avec les présidents de commission ;
- Le **développement** : Finalisation du processus de création de l'entreprise BIOFINA, finalisation processus création de l'Académie de la biodiversité, création officielle de la Fondation Aar Picci yi et création officielle de l'ONG NCD-Sénégal.
- Les **ressources humaines** : recrutement d'un chargé de fundraising, recrutement des Secrétaires exécutifs de Pôles et renforcement de capacités du Staff (en anglais et sur les outils spécifiques).

- Le **management** : amélioration de l'administration, mobilisation et mise en application des nouveaux outils de gestion et acquisition de logiciels pro de gestion des organisations.
- Le **renforcement institutionnel et organisationnel** pour un meilleur impact national : Renforcement du membership de qualité, consolidation et démultiplication des GLS & des équipes, recrutement de Secrétaire exécutif de Pôle, ouverture de bureau exécutif de Pôle et développement du patrimoine matériel & immatériel ;
- La **finance** : Poursuite de l'ouverture des sous comptes pour les Pôles Niokolo, Petite côte, Dakar & Ferlo, tenir l'audit financier et comptable annuel ;
- Le **Fundraising** : augmenter le taux de soumission de projets, recouvrement plus dynamique des cotisations & droits d'adhésion, accroître le niveau d'adhésion de nouveaux membres, développement de nouveaux mécanismes de financement durable de NCD (BIOFINA, Académie Biodiversité, ONG & Fondation)
- Le **patrimoine** : acquisition de 02 véhicules, acquisition de domaines fonciers / patrimoniaux et acquisition d'espaces naturels de conservation ;
- Le **partenariat** : développement de partenariat avec les services techniques de l'Etat, les collectivités territoriales et les Universités et Instituts de formation ;
- La **communication** : accroître la visibilité et la reconnaissance de NCD au niveau local, national et international
- La **conservation de la biodiversité** : renforcer le partenariat NCD-DPN-DAMCP-Birdlife-UICN, etc., promouvoir l'accompagnement du master ornithologique, identifier les ZICO, mener des activités de suivi, de sensibilisation, de plaidoirie et d'aménagement et promouvoir le développement communautaire durable.



La présentation du Rapport d'Activité de la Direction Exécutive a fait suite à des réactions.

Pr Paul Ndiaye : L'exposé montre la complexité du travail qui est en train d'être mené.

J'aimerais quand même attirer l'attention sur trois points :

- Lorsqu'on est membre de Birdlife et d'UICN, chaque année on doit payer à ces structures 1 dollar par membre. De ce point de vue on doit veiller sur les cotisations ;
- Dans chaque cotisation de membre, il y a normalement une ristourne de 20% qui revient au Pôle ;
- La dernière chose est la question de la visibilité : pendant longtemps, les partenaires nous ont fait des reproches dans ce sens. Je me suis longtemps battu contre ce préjugé, et c'est pourquoi on publie chaque mois la liste des pays qui nous ont consulté à partir de notre site et les documents consultés.

Par ailleurs, les demandes d'inscription au Master-Ornithologie ont augmenté avec des demandeurs venant de partout y compris de la sous-région. Tout cela pour dire qu'il y a un motif de fierté et pour cela je vous invite à visiter régulièrement le site de NCD.

M. El Hadji Samb : Merci pour l'exposé, ce qui m'intéresse c'est les perspectives. Pour les Pôles il y a beaucoup de choses qui ont été faites mais avec un faible rapportage. N'est-ce pas le cas pour le Staff et les Commissions nationales ? Sur le recrutement des Secrétaires-exécutifs régionaux, il faut veiller au respect des statuts.

Dr Mamadou Diop : je veux surtout parler de la léthargie des Commissions nationales. Mon hypothèse est que tout est centralisé au niveau du Staff. Il faut songer à décentraliser. Aussi le Bureau national peut s'approcher des Pôles.

M. Daniel Gomis : Au niveau du Board, tout comme du Staff, les Pôles n'ont pas encore reçu des rapports de leur réunions et activités pour pouvoir s'informer sur leur travail. Or, autant que les Pôles, le Board et le Staff doivent aussi rendre compte.

Dr Biram Ndour : Sur les 620 membres que compte l'Association, seuls 120 sont en règle de leur cotisation !

Dr Mamadou Diop : « il nous faudra élaborer un Template de rapportage pour faciliter le travail des rapporteurs ».

Suite à ces réactions le rapport a été validé, à main levée et à l'unanimité par l'assistance.

II.5.2 *Présentation du Rapport financier de l'Association*

Le rapport financier a été présenté par la responsable administrative et Financière de NCD (Mme Mame Diakhère Ndiaye).

Elle a fait l'état des finances de l'association par une présentation des entrées d'argent (financement des partenaires institutionnels, des programmes et des projets, cotisation des membres, souscription à BIOFINA et droit d'adhésion des nouveaux membres) et des sorties d'argent en dépenses d'immobilisation (Immobilisation incorporelle, Bâtiment, matériels mobile et actif biologique, matériels informatiques, motos de transport, avances et acomptes) et de charges de fonctionnement (achats de biens et services, transport, services extérieurs, impôts et taxes, charges sociales IPRES, Caisse de Sécurité Sociale, assurance maladie, activités des projets, charges du personnel de NCD et des relais, compte d'attente, et enfin remboursement de dettes).

Dans l'ensemble, elle fait savoir que les ressources de l'association ont augmenté, en même temps que les dépenses, en passant respectivement de 32.162.310 F.CFA en 2020 à 503.388.847 F.CFA en 2023 et de 40.977.007 F.CFA en 2020 à 504.763.799 F.CFA. Les marges restent cependant toujours faibles.



Le rapport financier n'a pas manqué de susciter des réactions.

M. Ibrahima Hanne : J'exprime mon attachement à NCD. Je tiens à féliciter toutes ces réalisations. Diakhère a dit qu'ils ont souvent recouru au pré-financement de personnes ressources de NCD. Je tiens à témoigner à ce propos sur les sacrifices effectués par certains responsables qui mettaient de leur l'argent pour sauver la réalisation des activités.

M. El-hadji Samb : « Il serait important de faire la présentation en PPT avec des graphiques traités sur Excel, plutôt que sur Word. Cela allait faciliter la lecture et à la compréhension des différents éléments du budget.

M. Daniel Gomis : Le rapport financier devait être simplifié pour une meilleure compréhension des ressources, des dépenses et des bénéfices.

Le rapport financier a été approuvé, à main levée et à l'unanimité, sous réserve d'améliorations ultérieures.

II.6 Motions et Renouvellement des instances

Avant de procéder au renouvellement des instances, des motions ont été faites par le Pôle de Dakar. Elles sont examinées par l'AGO-4.

Dr Mamadou Diop a proposé une motion : la mise en place au niveau de la Commission des Sages d'une sous-Commission chargée de la gestion des conflits. En effet, précise-t-il en tant que jeune Association, on a très souvent des conflits et il serait important d'avoir une sous-Commission chargée de les résoudre.

Pr Paul Ndiaye rajoute : il s'agit d'une sous-Commission chargée d'étendre les prérogatives de la Commission des Sages en lui donnant les compétences pour se charger des conflits, de manière bénévole.

L'Assemblée a donné mandat au Comité Exécutif pour statuer sur la proposition du Président du Pôle de Dakar.

Une **deuxième motion** a été faite par **Dr Mamadou Diop**. Il proposait la modification partielle du Règlement Intérieur, Article 19 « du Président », en y incluant le paragraphe suivant : *« Toutefois, un mois avant et un mois après l'élection ou le renouvellement du mandat du Président, aucune proposition de renouvellement sur les emplois professionnels ne doit être faites par le Directeur-Exécutif, jusqu'à l'installation du Président, nouveau ou reconduit ».*

Dr Adrien Coly : Nous partageons ces propositions. Les **Statuts** sont cependant supérieurs au **Manuel de Procédures**. Le problème que Professeur pose est un problème de transition. Si nous mettons en place cet article nous allons limiter l'Association. Ma proposition est la suivante : un mois avant et après que, tout ce qui se fait sur les emplois professionnels, soit approuvé par le Comité Exécutif.

Pr Paul Ndiaye : Mon problème est que le Comité Exécutif se réunit une fois par an seulement. Cela pourrait retarder encore plus la procédure. Au fond et de toute façon, le responsable devant la loi, c'est le Président et non le Directeur exécutif.

Dr Biram Ndour : En cas de besoin le Comité Exécutif pourrait être convoqué le plus rapidement possible.

El Hadji Samb : L'Association a un statut de recrutement, donc s'il y a des problèmes, c'est parce que le recrutement n'a pas été bien fait.

M. Aliou Bah : Le **Manuel de Procédures** a été amélioré et le Board doit statuer là-dessus.

Dr Mamadou Diop : Je propose à ce qu'on donne mandat au Comité Exécutif de statuer là-dessus et le Pôle de Dakar retravaillera la formulation.

L'AGO-4 donne finalement mandat au Pôle de Dakar de retravailler la formulation de la motion pour une soumission au prochain Comité Exécutif.

A la suite des discussions sur les motions, une Commission ad hoc a été mise en place, en tant que **Commission Electorale**, pour procéder à la supervision et au contrôle des votes de renouvellement du mandat du Bureau et des Commissions nationales de NCD. La Commission ad hoc était composée de personnes extérieures, compétentes, invitées pour leur expérience :

- **M. Mamadou Berthé** (Architecte et Président du Parti du Rassemblement pour les Ecologistes au Sénégal - RES),
- **M. Ibrahima Hanne** (Président de l'association Action Citoyenne)
- **M. El hadji Samb** (expert en Ressources Humaines).



Ces derniers ont rappelé à l'assistance les postes à concourir et les différents prétendants aux postes. Ils ont ensuite indiqué le nombre qui s'élevait à 29 votants dont 06 du Comité Exécutif de NCD et 23 des pôles avec 18 délégués en présentiel et 11 en ligne. Le vote a été effectué par

remplissage sur la fiche de vote des noms des prétendants et par cochage sur le nom de la personne choisie.

Au total sur les 29 votants, 27 voix se sont valablement exprimées.

Par délibération de la **Commission Electorale** en présence de l'**Assemblée Générale Ordinaire**, le nouveau **Bureau National** de NCD est composé pour :

- ❖ Le poste de Président de **M. Abdoulaye DIOP**
- ❖ Le poste de Secrétaire Général : pas de candidat
- ❖ Le poste Trésorier(e) : pas de candidat
- ❖ Le poste Commission Leadership de **M. Ibra SENE**
- ❖ Le poste Commission Ornithologie de **Dr Ngoné Diop**
- ❖ Le poste Commission Gestion Ressources Naturelles de **Dr Edouard Diouf**
- ❖ Le poste Commission Espace Naturel Communautaire de **Dr Agnès Daba Thiaw-Benga**

Chacun des prétendants aux différents postes a obtenu 27 voix.

II.7 **Cérémonie de clôture**

En clôture de la rencontre, le Président de séance (Pr Paul Ndiaye) a remercié les participants, le Conservateur du site d'accueil (Cdt Ousmane Ndiaye), M. El Hadji Samb pour le soutien institutionnel, M. Ibrahima Hanne qui est un allié fidèle de NCD et Mamadou Berthé pour la présence amicale appréciée. Il s'est félicité de la tenue de l'AGO-4 et a souligné la particularité dans les candidatures de cette année marquée par le manque de candidatures dans certains postes. Pour la prochaine fois, il invite le DE à faire l'effort de convier plus de personnes-ressources dans le Commission Electorale.

Chaque Pôle a eu à faire des efforts, précise-t-il, certes différents entre les uns et les autres, mais ils constituent tous des progrès.

Dans la sous-région, il n'y a pas une organisation de la société civile environnementale capable de se comparer à NCD sur ses domaines d'excellence. Il remercie, encore, au nom du Président absent, les participants ainsi que les partenaires et tous ceux qui étaient en ligne. Il encourage les jeunes à penser à prendre le relais et souhaite un bon retour à tous.

Conclusion générale

La quatrième Assemblée Générale Ordinaire (**AGO - 4**) de l'Association NCD, tenue du 02 au 04 février 2024 au Parc National des Iles de la Madeleine (PNIM), a permis de faire la revue des acquis et manquements de l'Association, en termes de **gouvernance**, de **communication**, de **membership**, de **conservation durable** de la **biodiversité** et de **partenariat**.

Au niveau institutionnel, des motions ont été soumises à l'**AGO - 4**. Cette dernière a mandaté le Comité Exécutif qui statuera sur ces propositions. Les instances ont été renouvelées, avec un déficit de candidatures sur certains postes.

En définitive, la tenue de l'**AGO - 4** a permis à l'Association de vivre en adéquation avec ses règlements.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence du 02 février 2024



4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire 2024

Du 02 au 04 Février 2024

Parc National des Iles de la Madeleine

Liste de présence

Jour 01 : 02 Février 2024

N° ordre	Prénoms et Nom	Structure/service	Contact	Emargement
1	Abdoulaye DIOP	NCD. Pdt	abdoulayediop@nicolasfal.org T: 776569048	
2	Edouard BROUFX	Pdt Gm. GRM	edouardbroufx@mail.com 77 247 64 69	
3	Dior Sène	NCD / P. Côte	77536 36 69	
4	Jean Charles TURPIN	NCD / Saloum	77563 33 84	
5	Fatou Kine DIANE	NCD / Pôle Saloum	775328404	
6	Modou Sakhat NDIONE	NCD / Petite Côte	778583836	
7	Ibrahima DIALLO	NCD / Pôle Casamance	7729366 04	
8	Henni Marcel SECK	NCD / Pôle Casamance	77 853 56 9 7	
9	Alvares BENGA	NCD / Pôle Casamance	776575790	

N°	Prénoms et Nom	Structure/service/village	Contact	Emargement
10				
11				
12	Mamadou DISSA	NCD / Pôle Dakar	77 645 26 96 mamadou77.dissa@univ.edu.sn	
13	Alouane Samba Bi	NCD / Secrétaire Général Pôle Ransou Feslo	77621 76 72 alouanebiouane@nicolasfal.org	
14	Daniel GONES	Pôle Dakar	77388 64 90	
15	Abdul Razak NIANG	Pôle Nord S.G.	77542 02 08 nabdoulrazakniang@gmail.com	
16	Mame Jacine Sarr	Pôle Nord EHC	77 647 - 12 - 43 sarrjacine71@gmail.com	
17	NDaga Ngane	Pôle Nord Tresso-rien	77356 63 60 ngane.ndaga@gmail.com	
18	Omar Faye	DAMCP / Dakar	77 563 62 38 omarfaye@gmail.com	
19	Biram Ndour	NCD	77 563 37 46 biramndour@nicolasfal.org	
20	Quimere NDicaye	PNIM	77 656 - 16 - 42	
21	Salim Diagne	PNIM	775442923	
22	Mouhammadou Aliou BAH	NCD / Staff	775631434	
23	Yone Daabiere Ndiouf	NCD staff	77 187 79 31	
24	Fatoumata Hane DIOP	NCD Staff	78-373-38-43	

Annexe 2 : Liste de présence du 03 février 2024



Is BirdLife in Senegal

Activité : Assemblée Générale Ordinaire de NCD

Date : 03/02/2024

Lieu : Parc National des Iles de la Madeleine (PNIM)

Numéro	Prénom (s) et NOM	Structure	Téléphone	Email	Emargement
1	Abdou Paye SIOP	NCD/Staff	77 795 0020	layedopaye94@ncdsenegal.org	
2	Rame Diabhe NDIAYE	staff NCD	76 187 19 31	diabheendiaye@ncdsenegal.org	
3	Lamin Paye	PNIM/Comptable gestionnaire	275629692	laminpaye642@gmail.com	
4	Thérèse F Ndiaye	NCD/Staff	779576527	ndiayetherese@birdlife.org	
5	Fatoumata Harro SIOP	NCD/Staff	78-373-38-43	Comptable 1@ncdsenegal.org	

Je

6	Yvette Marie Pascale SAMBOU	NCD/Dakar	771711046	yvettesambou99@gmail.com	
7	Ramata Laye Diello	NCD/Staff	773696654	ramatalaye@ncdsenegal.org	
8	Alvares BENGGA	NCD/Casamance	776575790	alvares.bengga@gmail.com	
9	Paul Nane Ndiaye	Staff	776587264	ndiayepaulj@ncdsenegal.org	
10	Suzanne NDIAYE	PNIM	77-6562642	oussouss@ncdsenegal.org	
11	Ndiye Fatou IAR	PNIM	773301359	fatou17mar@ncdsenegal.org	
12	Mariétou DIALLO	PNIM	771036738	marietou.diallo260@gmail.com	
13	Boucar Lelo	PNIM	771942088	boncarlele35@gmail.com	
14	Anne Marie S. Basseine	NCD/Staff	772746809	anne.marie.basseine@ncdsenegal.org	
15	Madelon Ndione	NCD/Staff	7825835836	ndionemadelon100@gmail.com	
16	Paul M-A NDIAYE	NCD/Staff	776593873	pndiaye1@pdoc.fr	
17					
18					

Je

Annexe 3 : Liste de présence du 04 février 2024



4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire 2024
 Du 02 au 04 Février 2024
 Parc National des Iles de la Madeleine
 Liste de présence
 Jour 03 : 04 Février 2024

N° ordre	Prénoms et Nom	Structure/service	Contact	Emargement
1	Mamadou BERTHE	Architecte	emtheber@gmail.com	BH
2	El hadji SAMB	Consultant Ilt	sambelhadji@orange.fr	El Hadji
3	Mamadou Diop	NCD/Pôle Dakar	mam + deni + diop @ ucad.edu.sn	Diop
4	Mamadou Diop	NCD/Pôle Saloum	diame bou @ yahoo.sn 776105387	Diop
5	Dior Sène	NCD/pôle petite côte	775363663	Sène
6	Jean Charles TARPIN	NCD/Pôle Saloum	773633384	Tarpin
7	Ibrahima DIALO	NCD/Pôle Casamance	772936604	Diouf
8	Faïfour Ba	NCD/Pôle Fouta	776559960	Ba
9	Henni Marcel SECK	NCD/Pôle Casamance	778515637	Seck

	Prénoms et Nom	Structure/service/village	Contact	Emargement
10				
11				
12	Idrissa Bâ	prs NCD Haut	775495859	Bâ
13	Daniël Gomis	NCD/Pôle Dakar	773786490	Gomis
14	Bamba Kaute	Pôle NCD Niokolo	777111594	Kaute
15	Abdoulaye Kaute	Pôle Niokolo	771764977	Kaute
16	Abdul Rozethi NIANG	Pôle Nord St-Louis	775620208	Niang
17	N'Daga Ngane	Pôle Nord Trésor	771383511	Ngane
18	Alexandre Samba Ba	Secrétaire Général NCD Pôle Fatick	776617672	Samba Ba
19	Omar Faye	DAMCP/Dakar	775637746	Faye
20	Valentin Mousaly	NCD Zchor	777052828	Mousaly
21	Biram NDIARR	NCD/Dakar	768885274	Ndiarr
22	Ibrahima HANE	NCD/Dakar	77574668	Hane
23	Ramoulange Diello	NCD/Staff	77-3696654	Diello
24	Yvette Marie Parcale SAMBOU	NCD/Dakar	771711046	Sambu

	Prénoms et Nom	Structure/service/village	Contact	Emargement
25				
26				
27	Anne Marie Sylvie Bassène	Staff / NCD	772716303	Ad
28	Thérèse F. NDIAYE	NCD / Staff	779576527	
29	Abdoulaye Diop	NCD / Staff	777850020	Staff
30	Fatamata Hane Diop	NCD / Staff	78-373-38-43	Staff
31	Paul Marie Ndiaye	NCD - Staff	776587264	Staff
32	Alvares G.F. BENGA	NCA / Pôle Casamance	776575790	Staff
33	Ousmane NDiaye	PNIM / Conservateur	776561642	Staff
34	Ndiye Fatou MARI	PNIT / TI	773301359	Staff
35	Mariétou DJALLO	PNIM	771036038	Staff
36	Bocou LÉLO	PNIT	771508092	Staff
37	Adrien COLY	IPP / NCD	775691245	Staff
38	Rama Ouakhere NDIAYE	Staff NCD	761877931	Staff
39	Leone Faye	PNIM / Comp. site gaticouané	776629692	Staff

153

	Prénoms et Nom	Structure/service/village	Contact	Emargement
40				
41				
42	Modou Sakhat Ndione	NCD / Petite côte	782583836	Staff
43	Mouhammadou Aliou BAH	NCD / Staff	775631434	Staff
44	Paul M-A NDIAYE	NCD / Sages	776593873	Staff
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				

153

Annexe 4 : Procès-verbal de renouvellement par la Commission Electorale

Vote X7 par ligne -

 BULLETIN DE VOTE POSTE COMMISSION GRN <ul style="list-style-type: none">• Edward Djouf <input checked="" type="checkbox"/>• Elu avec <input type="checkbox"/>• 27 V <input type="checkbox"/>• <input type="checkbox"/>• Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>	 BULLETIN DE VOTE POSTE COMMISSION ENC <ul style="list-style-type: none">• Agnes Thiaud <input type="checkbox"/>• Elu avec <input type="checkbox"/>• 27 V <input type="checkbox"/>• <input type="checkbox"/>• Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>
 BULLETIN DE VOTE POSTE COMMISSION ORNITHOLOGIE <ul style="list-style-type: none">• Ngomé Diop <input checked="" type="checkbox"/>• Elu avec <input type="checkbox"/>• 27 V <input type="checkbox"/>• <input type="checkbox"/>• Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>	 BULLETIN DE VOTE POSTE COMMISSION DES SAGES <ul style="list-style-type: none">• Prof Paul NDIAYE <input checked="" type="checkbox"/>• Elu avec <input type="checkbox"/>• 27 V <input type="checkbox"/>• <input type="checkbox"/>• Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>

 BULLETIN DE VOTE POSTE PRESIDENT	 BULLETIN DE VOTE POSTE SECRETAIRE GENERAL
<ul style="list-style-type: none"> • Abdoulaye Diop <input checked="" type="checkbox"/> • Elu avec <input type="checkbox"/> • 27 Voix <input type="checkbox"/> • <input type="checkbox"/> • <input type="checkbox"/> • Bulletins Blancs <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • <input type="checkbox"/> • Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>
 BULLETIN DE VOTE POSTE TRESORIER	 BULLETIN DE VOTE POSTE COMMISSION LEADERSHIP
<ul style="list-style-type: none"> • <input type="checkbox"/> • Bulletins Blancs <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Ibra SENE <input checked="" type="checkbox"/> • Elu avec <input type="checkbox"/> • 27 V <input type="checkbox"/> • <input type="checkbox"/> • <input type="checkbox"/> • Bulletins Blancs <input type="checkbox"/>

Nombre delégue : 23
 Ancien délégué : 06
 Nombre d'électeurs : 29
 Présent = 18
 En ligne = 11
 Votants : 29
 Valablement exprimés : 27

Comité Electoral

Doukima A HANE
 Mamadou BERTHE
 El hadji SAOUB

Remerciements à nos partenaires :

